



MANIFESTE D'ENGAGEMENT

**LUTTE CONTRE LES VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT**

#TousConcernésEnNormandie

" Mon association sportive choisit son camp
et s'engage contre les violences sexistes et sexuelles "



#TousConcernésEnNormandie

Nous, acteurs du sport normand, souhaitons nous engager pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport au sein de notre région.

Nous, acteurs du sport en Normandie, souhaitons apporter tout notre soutien aux pratiquantes et pratiquants pour que la parole se libère et que tout soit mis en oeuvre pour prévenir ces violences : formation, information, accompagnement et soutien aux associations qui participent à cette prévention.

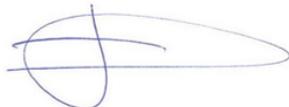
Nous, acteurs du sport en Normandie, nous engageons à tout mettre en oeuvre pour faire cesser ces violences dans l'ensemble de nos disciplines, à travers la liste des engagements ci-jointe.

Notre soutien à ce manifeste est concret et se traduit par cette signature.

Ainsi, nous prenons dès aujourd'hui des engagements opérationnels détaillés ci-après.

Signatures du manifeste

Le Président du Comité Régional Olympique et Sportif Normandie



Nicolas MARAIS

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Calvados



Patrick OSOUF

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Eure



François DESHAYES

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Manche



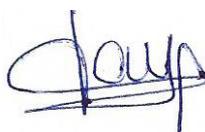
Alain THIEBOT

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Orne



Stéphane CORVÉE

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Seine-Maritime



Alain GOUPY

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT

NOS ENGAGEMENTS

L' (association)

s'engage à :

- ✓ Désigner une **personne chargée de ce sujet** qui veille à la mise en place d'actions d'information, de prévention, de formation.
- ✓ Suivre à minima 1 **temps d'information et de sensibilisation** par an pour mieux comprendre ce phénomène afin d'agir, orienter, guider et signaler.
- ✓ **Relayer l'information** auprès des adhérents et adhérentes professionnels et bénévoles (affichages bureaux, vestiaires, réseaux sociaux/site internet, temps dédiés lors de l'Assemblée Générale, Conseil d'administration, bulletins d'inscription, Forum des associations, ...).
- ✓ Participer à une réunion annuelle de **bilan des engagements** réalisés mis en place par le mouvement sportif et l'Etat.
- ✓ Organiser, en interne, un **temps de sensibilisation** une fois par an auprès des adhérents et adhérentes, professionnels et bénévoles (diffusion reportage, atelier débat...).
- ✓ S'assurer, lorsque l'association est employeuse, de la **validité de la carte professionnelle** des éducateurs et éducatrices salariés, et apporter son concours à la **démarche d'honorabilité** des bénévoles mise en place à l'échelon fédéral et informer de son rôle.

Les actions complémentaires

En complément, l'association s'engage à développer des actions complémentaires (cocher les engagements prévus par votre structure) :

- Formaliser cet axe de prévention dans le **projet associatif**.
- Proposer des créneaux de pratique physique adaptée permettant la **reconstruction de victimes de violence**.
- Mettre en place des règles de vie au sein du **règlement intérieur**, visant ainsi à prévenir et/ou limiter au maximum les risques et les situations propices aux atteintes, agressions ou crimes sexuels (lors des stages, déplacements, au sein des vestiaires adultes/enfants, ...).
- S'inscrire dans une **démarche active de « signalement »** notamment par la mise en place d'une boîte aux lettres dédiée à la libération de la parole par l'écriture ou tout autre outil.
- Inform**er les partenaires institutionnels et privés des engagements pris et leur proposer un temps de sensibilisation.
- Evoquer avec les professionnelles et professionnels de la structure, lors de l'entretien annuel obligatoire, les **pistes pouvant être développées pour améliorer les actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**.
- Faire appel à des **jeunes volontaires en Service Civique** pour accompagner la structure dans le développement d'actions de prévention.

L'association sportive souhaite ajouter les engagements suivants :

Signature du Président ou la Présidente de l'association sportive
Date et lieu

**Vous venez de signer le manifeste d'engagement
contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.
Félicitations à vous et à votre structure !**

Signer ce manifeste vous donne accès à des sensibilisations et formations, à des outils pédagogiques, à l'utilisation d'une charte graphique, à la consultation d'une plateforme de ressources, ...

Afin d'officialiser votre signature dans le cadre de la politique régionale et être inscrit dans le réseau, nous vous invitons :

→ Soit à signer sous format numérique (à prioriser) via le lien : <https://urlz.fr/hjOh>

ou via le QR code suivant :



→ Soit à transmettre une copie de votre document par courrier au CROS Normandie,
1 rue Masson, 76 350 OISSEL, et de renseigner les éléments suivants :

Nom de l'association :

Discipline :

Adresse du siège :

Code postal du siège :

Ville du siège :

Type de structure (Association sportive / Comité départemental ou district / Comité régional ou ligue / Autre association) :

Prénom et Nom du président de l'association :

Courriel du président de l'association :

Prénom et Nom du référent «Violences» de la structure :

Courriel du référent «Violences» de la structure :

Nombre de licenciés :

Vous souhaitez être accompagné dans la mise en place d'un plan d'actions dans votre structure, n'hésitez pas à contacter les personnes suivantes :

NORMANDIE :

- CROS : Pierre DEHAEN - 02 35 67 50 50 - pierredehaen@franceolympique.com
- CROS : Aurore JARRY - 02 31 29 13 82 - aureorejarry@franceolympique.com
- DRAJES : Anne-Laure PICOT - 02 32 08 88 49 - anne-laure.picot@ac-normandie.fr

CALVADOS :

- CDOS : Quentin BROGGI - 02 31 85 46 15 - calvados@franceolympique.com
- SDJES : Christophe LESAGE - 06 77 51 92 28 - christophe.lesage@ac-normandie.fr

EURE :

- CDOS : Isabelle BACHELET - 06 87 32 25 17 - cdos27.bachelet.i@gmail.com
- SDJES : Alexandre DUPIRE - 06 16 03 34 63 - alexandre.dupire@ac-normandie.fr

MANCHE :

- CDOS : Thibaud CONDETTE - 02 33 57 67 97 - thibaudcondette@franceolympique.com
- SDJES : Jonathan BIDAULT - 02 50 28 71 43- jonathan.bidault@ac-normandie.fr

ORNE :

- CDOS : Clément HERMENIER - 02 33 80 27 63 - orne@franceolympique.com
- SDJES : Pierre LEMAITRE - 06 24 30 68 20 - pierre.lemaitre@ac-normandie.fr

SEINE-MARITIME :

- CDOS : Sacha HAUGUEL - 06 75 19 45 32 - sachahauguel@franceolympique.com
- SDJES : Céline POTTIER - 02 32 08 97 42- celine.pottier@ac-normandie.fr

ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE BOUGER LES CHOSES !